puisse avoir lieu sans danger pour la tranquillité de ce royaume. La cour impériale se réserve le droit d'apprécier seule l'état intérieur de ses provinces, mais elle répète que, dès que le moment favorable sera venu, elle se hâtera d'en informer la Sublime-Porte, et qu'elle ne s'opposera plus à la cessation de l'internement. Sur ces entrefaites, la Sublime-Porte, sous toute sorte de prétextes et en s'appuyant sur une décision rejetée par le cabinet impérial, ne veut plus tenir compte des engagements qu'elle a pris ni des objections justes et bien fondées qu'on lui a faites. Elle persiste dans son projet de mettre en liberté Kossuth et ses dangereux compagnons, au moment même où S. M. l'empereur d'Autriche donne à son illustre voisin une nouvelle preuve de son désir d'entretenir des relations cordiales avec lui en nommant le conseiller privé Rechberg son chargé d'affaires à Constantinople.

» Par tous ces motifs, et attendu que la Porte-Ottomane a même commencé l'exécution de son projet de mettre en liberté les réfugiés internés à Kutaya, le soussigné se voit dans la nécessité de protester formellement contre la mise en liberté de Kossuth et des autres réfugiés qui se trouvent dans Kutaya. Le soussigné renouvelle la déclaration qu'il a eu devoir envoyer à S. Exc. le 15 février dernier, à savoir: que le départ d'un des internés de Kutaya, sans l'assentiment préalable du gouvernement autrichien, sera considéré par lui comme une rupture de l'arrangement conclu sur l'internement, comme un événement qui pourrait altérer, de la manière la plus grave, la bonne intelligence qui règne entre les deux États.

» La Porte-Ottomane ne saurait se dissimuler qu'en méconnaissant ses devoirs et tous les principes d'une politique sage et prévoyante, en se mettant ainsi en contradiction avec ses assurances formelles, en oubliant ainsi tous les témoignages d'amitié dont elle a cru devoir prodiguer à des hommes et qui remplissent les pages de ses annales, imposerait à cette cour de pénibles nécessités qui maltraient des droits conçus sur la loyauté de ses intentions, et que finalement un tel procédé autoriserait la cour impériale à ne prendre en considération, dans un tel cas, que ses intérêts et ses relations avec l'empire ottoman.

» Le soussigné a l'honneur etc.

» Edouard Kübeck.

» Bonyouldéré, le 19 juillet 1851. »

Réponse du ministre ottoman des affaires étrangères.

S. H. le Sultan a pris connaissance des différentes communications verbales et de la note officielle du 25 juillet, dans laquelle vous m'annoncez que la résolution de la Sublime-Porte d'éloigner des États turcs, au commencement du mois de septembre, les réfugiés magyars internés à Kutaya, n'a pas obtenu l'assentiment de la cour impériale d'autrichie qui, depuis des siècles entre la Sublime-Porte et le cour d'Autriche, et dont le maintien et l'affermissement intéressent si vivement les deux États, a raison de leur voisinage; cette amitié, dont la Porte a toujours apprécié l'importance, l'a constamment décidée à éloigner avec soin toute cause de mécontentement. Vous ne saurait aussi vous exprimer assez vivement combien le gouvernement de S. H. le Sultan déplore la divergence d'opinions qui s'est manifestée dans ces derniers temps dans la manière dont les deux cabinets envisagent certains points de la question développée dans la note ci-dessus mentionnée.

» La Sublime Porte nourrit avec plaisir l'espoir que le cabinet de Vienne finira par reconnaître les intentions sincères et loyales qu'elle a constamment montrées dans cette affaire, et qu'il éloignera les soupçons qu'il a paru exprimer, et qui n'ont pas même pour prétexte quelque chose de la divergence d'opinions ci-dessus mentionnée. Ce n'est qu'après avoir ponctuellement rempli toutes ses obligations et prises les mesures les plus sages pour la surveillance des réfugiés, que la Sublime-Porte a résolu de les éloigner de ses États aussitôt que plus longtemps surveillance ne lui a plus paru nécessaire. Elle comprendrait difficilement qu'un esprit équitable considérât cette résolution comme une violation des engagemens pris relativement aux réfugiés. Dans votre note, vous avez joigé à propos, monsieur le chargé d'affaires, de rappeler les clauses de traités publics et les assurances que S. H le Sultan a données par lettre, dans le temps, à l'empereur.

» Il serait inutile de revenir sur les dispositions de ces traités, attendu que depuis longtemps on a expliqué longuement au cabinet impérial dans quelles limites ces dispositions pouvaient ou non être appliquées. En ce qui concerne la lettre du Sultan, elle contenait seulement l'assurance que les réfugiés seraient surveillés de telle manière qu'ils ne pourraient occasionner aucun trouble dans les États autrichiens. En ce qui concerne la note officielle adressée à l'internonce impérial le 23 dernier-et-vrel 1260 (6 avril 1850), et qui exprime de la manière la plus exacte les engagemens contractés par la Sublime-Porte dans cette affaire, le contenu de ce document s'explique ainsi: que la Porte ottomane, après le rétablissement de l'ordre dans la Hongrie, avant de mettre en liberté les réfugiés hongrois, en informerait le gouvernement autrichien et réclamerait son assentiment.

» La tranquillité est depuis longtemps rétablie en Hongrie, et quoique certains esprits nourrissent encore des projets de bouleversement, cependant il résulte des communications mêmes de l'ambassade d'Autriche, qu'il ne seraient pas en état de susciter une révolte. D'ailleurs on attendrait en vain qu'il n'y eût plus en Hongrie des gens nourrissant des projets de bouleversement, car il y en a partout, en tous temps, et en certain nombre.

» Quoique la Sublime-Porte fût convaincue depuis longtemps qu'elle pouvait sans inconvénient mettre en liberté les réfugiés hongrois, elle s'était néanmoins empressée, sur les représentations qui lui avaient été faites, de prolonger un peu la durée de l'internement, pour prouver combien les relations de bon voisinage lui tenaient en cœur.

» Cette sorte considérable de la Porte-Ottomane, dès le principe, s'engageait avec l'Autriche à surveiller dansces Etats les réfugiés aussi longtemps que l'on pourrait craindre qu'ils n'excitassent une nouvelle révolte. Mais, eu se chargeant, par des considérations de bon voisinage, d'une tâche difficile, et, par conséquent, la Sublime-Porte espérait qu'en présence d'une pareille abnégation, le gouvernement autrichien ne voudrait pas prolonger indéfiniment une situation pénible qui ne pouvait causer à la Porte que des ennuis et des inquiétudes. Si donc la Porte-Ottomane a résolu de laisser partir au commencement de septembre les réfugiés hongrois, c'est qu'elle avait acquis la conviction intime qu'eu égard à la soumission de la Hongrie, il n'était plus nécessaire de les garder, et que, par conséquent, elle ne pouvait remplir l'obligation qu'elle s'était imposée, et elle s'est empressée d'informer le cabinet impérial de ses résolutions, afin d'obtenir son assentiment.

» Le gouvernement de S. H. le Sultan, certain de ne pas avoir manqué à ses devoirs, espère qu'après avoir pris en considération les explications qui précèdent, et en appréciant l'importance que la Sublime Porte a dû mettre à sortir d'une situation pleine de désagrémens, le gouvernement autrichien se convaincra aussi que S. H. le Sultan ne peut pas abandonner la résolution qu'elle a adoptée, et qu'il a prise par ordre de mon Souverain, j'ai l'honneur, etc.

» *Signé* Ali-pacha.

» Constantinople, le 16 août 1851. »

Réponse du chargé d'affaires d'Autriche.

» Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'empereur d'Autriche auprès de la Sublime Porte, a vu avec le plus vif regret, par la Note officielle de S. E. le ministre des affaires étrangères de S. H le Sultan du 19 cheval (16 août), que le gouvernement ottoman persiste dans son projet de mettre en liberté, le 1er septembre, Kossuth et les autres réfugiés internés à Kutaya, sans prendre en considération les objections si péremptoires qui déterminent le gouvernement de l'Empereur d'Autriche à demander une prolongation de l'internement. Le soussigné, en se chargeant de faire parvenir cette Note au cabinet impérial, est obligé de renouveler les réserves contenues dans la Note du 29 juillet, qu'il a adressée à S. E. Alipacha, et de rappeler en même temps la Sublime Porte responsable de toutes les suites que pourraient entraîner la mise en liberté de ces réfugiés sans l'assentiment préalable de la cour impériale. Le soussigné a l'honneur, etc.

» *Signé* Ed. de Kübek.

» Bonyouldéré, le 18 août 1851. »

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, d'après des nouvelles de Perse, que le gouverneur de Hérat étant mort, S. M. le Schah avait envoyé des troupes vers cette ville pour l'occuper, malgré les observations du représentant de S. M. Britannique. Une lettre de Trébisonde du 16 de ce mois nous annonce que la nouvelle venait d'arriver dans cette ville que les troupes du Schah étaient entrées à Hérat.

Une dépêche télégraphique de Madrid, publiée dans le *Corriere Italiano* du 14 octobre que nous avons reçu hier par le courrier de Vienne, contient ce qui suit:

Madrid, 6 octobre. — Murillo fait la proposition au conseil des ministres de vendre Cuba et Porto-rico à l'Angleterre.

Hier jeudi, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

Par ordonnance impériale, en date du 21 octobre:

Ishak bey, un des notables de Aïntab, a été élevé au rang de mirmiran.

NOUVELLES DIVERSES.

Aujourd'hui vendredi, S. M. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Beylerbey, et y a assisté à la prière de midi.

— Le renouvellement de l'année musulmane aura lieu après demain dimanche. A cette occasion, les ministres de la Porte et les hauts fonctionnaires des différentes administrations se rendront ce jour-là au palais impérial de Beyler-Bey pour présenter leurs hommages de félicitations à S. M. le Sultan.

— Avant-hier mercredi, Sarim pacha démis de ses fonctions de gouverneur-général de Brousse, sur sa demande, est arrivé à Constantinople à bord du bateau à vapeur de l'état le *Eseri Hadid* que le gouvernement avait mis à sa disposition. Voici ce que nous écrit notre correspondant de Brousse, le 18 de ce mois, à l'occasion du départ de Sarim pacha de cette ville:

« Vous savez déjà que notre digne et excellent gouverneur-général Sarim pacha vient d'être appelé à Constantinople; il nous quitte mardi prochain emportant la sympathie, l'amour et les regrets de toute la population. Il est de fait qu'il a régénéré cette province qui, sous l'administration de quelques uns de ses prédécesseurs, marchait à grands pas vers sa ruine. Depuis son arrivée ici, il en a reconnu l'importance, et sans hésiter, il s'est occupé des moyens d'amélioration. Après avoir détruit les abus, l'arbitraire, les concussions, mis à exécution le *Tanzimat* et introduit l'ordre dans l'administration, ses vues se sont portées sur les autres moyens de prospérité. La facilité des communications en étant le principal, elle a dû fixer son attention et il a pensé tout de suite à mettre en bon état la route de Ghemlek qui est la plus fréquentée et qui, pendant l'hiver, devient presque impraticable. Ayant fait connaître ses vues au gouvernement de S. M. le Sultan qui les a entièrement approuvées, il a fait mettre la main à l'œuvre et, dans ce moment, les travaux de la route se poursuivent avec la plus grande activité. Il vient de faire faire par MM. les ingénieurs valaques le devis pour la restauration des ponts qui traversent la rivière sur la route de Moundania et de Mouhallitch. La semaine dernière, il s'est rendu, accompagné du tefterdar efendi, du président du conseil municipal, du métropolitain grec, de deux des membres de la commission et des notables de la ville, sur la route de Ghemlek pour y inspecter les travaux que l'on y fait: après avoir témoigné sa satisfaction à MM. les ingénieurs valaques et encouragé les ouvriers, il a donné des ordres et il a fait prendre les mesures nécessaires pour que les travaux fussent poussés avec la plus grande activité et que la portion de la route entre le Dervent de Riza pacha et celui de Demirdech fût entièrement achevée avant la mauvaise saison. C'est une étendue d'environ une lieue et demie. Les travaux de la route entre le Dervent venant de Riza pacha et celui d'Ingurdjik. Dans ce moment, 2,400 ouvriers y travaillent. »

— Hier, ainsi que nous l'avions annoncé Méhémed pacha, ex-ministre de la police, et actuellement gouverneur-général de la province de Salonique; et Méhémed pacha, ex-gouverneur-général de la province d'Alep et aujourd'hui général en chef de l'armée d'Arabie, se sont embarqués sur le bateau à vapeur de l'état *Saïdi Chadi* pour se rendre à leurs postes. A bord du même pyroscaphe se trouvait Ali-Nédjib efendi, en mission à Smyrne, qui était en congé à Constantinople depuis quelques jours.

— Mercredi dernier, Vassif Méhémed pacha, gouverneur de Belgrade, et M. Petronievitch, un des membres les plus considérables de l'administration serbe, sont arrivés à Constantinople à bord du bateau à vapeur autrichien *Wien*, voie du Danube.

— C'est également mercredi que Rhaghib pacha, ex-gouverneur-général de Smyrne, et actuellement gouverneur-général de Khurpout, est arrivé à Constantinople à bord du bateau à vapeur français le *Nil*. Rhaghib pacha ne tardera pas à se rendre à son nouveau poste.

— Mercredi dernier, M. le marquis de Lavalette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, s'est rendu à la maison de campagne du ministre des affaires étrangères, à Boyadji-keui, et a eu une conférence avec ce haut fonctionnaire.

— Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, M. le marquis de Lavalette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française a été vendredi de la semaine dernière, visiter le collége français de Bebec. M. le marquis de Lavalette a tout examiné avec le plus vif intérêt et a témoigné toute sa satisfaction de la bonne tenue et de l'ordre qui règne dans le collége à M. Boré à qui il a adressé les plus grands éloges sur sa direction habile et dévouée. Les élèves ont complimenté M. le marquis de Lavalette et l'ont remercié de l'honneur qu'il fesait à leur collége; le noble visiteur leur a répondu par des encouragemens et des félicitations et leur a promis de faire venir de Paris à ses frais les prix de Pâques; puis il les a invités à déjeûner le dimanche suivant à Thérapia.

En effet, dimanche dernier trois embarcations de l'*Ajaccio* sont venues prendre M. Boré, plusieurs des professeurs et les élèves pour les conduire à Thérapia où les attendait M. le marquis de Lavalette. Une messe a été chantée par les élèves qui se sont ensuite rendus sur la terrasse du palais où un élégant déjeûner a été servi à ces nombreux et jeunes invités. M. le marquis et M. le vicomte de Lavalette sont constamment restés avec les élèves et ont fait avec la plus charmante affabilité les honneurs de ce déjeûné qui s'est terminé à 3 heures de l'après-midi. Cette touchante prévenance de M. le marquis de Lavalette pour ses compatriotes, et son désir de visiter dans un collége français, laissera dans leur esprit les plus doux souvenirs et les engagera à continuer à mériter par leurs progrès la bienveillance du représentant de la France.

— Nous annonçons avec plaisir que M. Haxo, fils du général de ce nom attaché depuis peu de temps à la mission de France, et qui s'est assez gravement malade dans ces derniers temps, est en bonne voie de guérison et que son état fait espérer qu'il sera bientôt entièrement rétabli.

— M. le baron Tecco, ministre de Sardaigne, ayant obtenu, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un congé de son gouvernement, part demain, avec Madame la baronne Tecco, à bord du bateau à vapeur autrichien pour se rendre à Turin. Hier, M. le baron Tecco a été reçu à la Porte pour faire ses visites d'adieu. On dit que son absence ne durera que trois ou quatre mois. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que l'intérim de la mission sera fait par M. Migliorati.

— Mardi prochain, Ali-Rizà efendi, premier secrétaire de la mission ottomane de Berlin, qui était en congé depuis plusieurs mois, doit partir par la voie du Danube pour retourner à son poste.

— M. J. Aristarchi, secrétaire interprète du gouvernement-général de Bagdad, chargé dernièrement d'une mission spéciale en Perse, qu'il a remplie avec une habileté et un dévouement bien connus, a quitté le 10 août Ispahan pour aller reprendre ses fonctions à Bagdad. Pendant son séjour à Ispahan, M. Aristarchi a eu l'honneur d'être présenté deux fois à S. M. le Schah, qui s'est plu à le nommer, à son départ, commandeur de l'ordre du Lion et du Soleil. M. Aristarchi, pendant son court séjour en Perse, a gagné par son tact et ses manières distinguées et conciliantes l'estime générale.

— Le 18 de ce mois, la veuve de l'émir Béchir s'est embarquée avec sa famille et sa suite à bord du bateau à vapeur autrichien pour se rendre en Syrie, où elle doit établir de nouveau Elle emporte avec elle le souvenir impérissable des bienfaits dont elle et tous les siens ont été l'objet de la part de S. M. I. le Sultan. Elle est accompagnée de l'estimable abbé Etienne El Isaïeci, qui lui est très dévoué, et a refusé des postes élevés par l'attachement qu'il porte à toute la famille.

— M. Victor Place, consul de France à Mossoul, dont nous avons annoncé l'arrivée à Athènes, est arrivé mercredi dernier par le *Nil*. Il est accompagné de M. Tranchand qui doit l'aider dans les fouilles qu'il va faire du chargé de diriger sur l'emplacement de l'ancienne Ninive. Ces messieurs doivent passer quelque temps à Constantinople avant de se rendre à Mossoul.

— Hier, les rebelles de la Bosnie ont été conduits à la Porte, au nombre d'environ 200, pour être interrogés devant le conseil d'état.

— On nous écrit de Brousse, le 22 octobre:

« Le président du Medjlis est chargé de l'administration de la province, depuis le départ de Sarim pacha. On attend incessamment Chérif pacha, notre gouverneur général, dont on dit beaucoup de bien et qui, espère-t-on, continuera l'œuvre de prospérité commencée Sarim pacha.

» Le directeur de la fabrique impériale de soie, Mehemet bey, dont le zèle et l'intelligence font espérer que la filature placée sous sa direction sera dans peu de temps une des premières de notre ville, doit partir ces jours ci pour Constantinople avec les échantillons de soie qu'il a fabriqués pour être présentés à S. M. le Sultan. On les dit de toute beauté. La soie de la filature impériale est destinée à la fabrique d'Hyréké, et ne portera par conséquent aucun préjudice aux autres filatures dont les produits sont destinés à l'exportation ou à l'industrie privée du pays. »

— Les *Annales du commerce extérieur* de la France publiés par le ministère du commerce et de l'agriculture contiennent la Note suivante qui a été adressée le 9 août dernier par l'administration moldave au consul de France à Yassi:

« Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de l'honorable consulat que le droit qui se perçevait jusqu'à présent, au profit de la municipalité, sur les cigares, sur le tabac à priser et sur les vins étrangers, sera supprimé à partir du 1er septembre prochain.

» Les droits dont la perception est supprimée étaient:

» Vins en bouteilles: Porto, 8 piras (la bouteille, 12 c.); autres, 1 piastre (la bouteille, 33 c.).

» Vins en baril: Archipel, l'oke, 20 paras (les 100 kilogrammes, 13 fr. 65 c.); autres, l'oke, 2 piastres (les 100 kilogr., 54 fr. 60 c.). Tabac à priser, l'oke, 4 piastres (les 100 kilogr., 109 fr. 20 c.); cigares, la pièce, 1/2 para (la pièce, 4 c.). »

— Nous avons parlé, il y a quelque temps d'une compagnie qui se formait pour établir une ligne de bateaux à vapeur entre Anvers et Constantinople. Le *Journal du Havre* informe les lecteurs du Journal du sujet; voici ce que nous lisons dans un de ses derniers numéros:

« Nous avons récemment fait mention d'un nouveau service à vapeur que l'on essaie d'organiser à Rouen pour établir des communications régulier entre ce port et ceux de Bordeaux, Marseille, Alger et Constantinople.

Une société anonyme paraît également à la veille de se constituer à Anvers, avec l'appui moral et le concours financier du gouvernement belge, pour l'exploitation d'un service régulier, par bateaux à vapeur de la force de 400 tonneaux de jauge et munis de machines de la force de 80 chevaux, à créer entre Anvers et Constantinople, touchant au Havre, Malte, Syra et Smyrne.

» Le principal fondateur de l'entreprise est M. l'ingénieur Linix, représentant de la société Cockerill, de Seraing.

» Le capital de la société est fixé à 3 millions de francs; déjà un très grand nombre d'actionnaires se sont inscrits notamment parles négociants et capitalistes du Levant. La société John Cokerill y intéressera pour 50 à 100 mille francs; enfin, le gouvernement Belge, indépendamment d'un subside annuel accordé à l'entreprise, a promis d'y entrer pour une somme de 200,000 francs.

» Anvers a été choisi comme port d'expédition pour les motifs suivants:

» 1° Il est lié par les chemins de fer à toutes les grandes villes de l'Allemagne;

» 2° Les bateaux à vapeur du Rhin et les chemins de fer du grand-duché de Bade et de l'Alsace le mettent en communications journalières avec la Suisse, l'Alsace, et toutes les contrées riveraines du Rhin.

» 3° La ville d'Anvers est en relations continuelles avec la Hollande, relations qui, depuis plusieurs années, se multiplient par le canal de St-Marie et le chemin de fer.

» L'escale du Havre a pour but d'offrir aux articles de Paris, aux rouenneries et aux produits manufacturés du nord de la France à destination du Levant, qui prennent, aujourd'hui, pour la plus grande partie, la voie longue et coûteuse de Marseille, des moyens d'expédition rapides, réguliers et économiques. Les tarifs de la compagnie seront établis de telle manière que le fret sur les bateaux à hélice du Havre au Levant ne représentera guère que le prix du transport par terre que ces marchandises paient aujourd'hui pour arriver jusqu'à Marseille seulement, indépendam-

---

nature; le terrible y devient monstrueux. Et cependant on y devine la touche vigoureuse et la marque puissante d'un grand génie. Au milieu d'une foule d'excentricités bizarres, il peint la société, on y trouve de rudes vérités dont l'application sera malheureusement trop long-temps juste. Dans ce drame qui, nous le répétons et Schiller l'avoue lui-même, n'en est pas un, on présent déjà l'auteur de *l'Intrigue et l'Amour*, de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell*. Le style, quoique rapide, le rapproche fondamental que nous adressons à ce drame de Schiller, c'est de nerien prouver, c'est de faire planer constamment sur la scène, comme un oiseau funèbre, le doute, et jamais la vérité; d'interroger toujours et de ne jamais répondre, de discuter et de ne jamais résoudre. Vous accusez la société, c'est fort bien; c'est une scélérate qui ne vaut pas la corde qui doit servir à la pendre, d'accord; nous comprenons que dans le siècle où ce drame fut conçu, elle donnât lieu aux plus graves récriminations. Une grande poète avait grandi, sait qui avait pris en souveraine horreur les préjugés, les routines, les abus, les crimes du vieil âge; mais cette génération raisonnait-elle bien cette horreur? Non, elle la puisait dans son envie et son orgueil, plutôt que dans un véritable sentiment de bien et dans un juste esprit de vengeance. Schiller se fit l'écho des plaintes de la jeunesse de son temps; il se posa en accusateur public, il exposa ses griefs et demanda la tête de la société; enseigna-t-il un remède au mal? Il souleva les passions, donna-t-il le moyen de les calmer? Mais, direz-vous, quand un mal existe, il faut d'abord que quelqu'un se trouve-là pour l'indiquer. Mais, dirons-nous, si de ces hommes qui, voyant un pauvre diable tomber du haut d'un toit sur le pavé, s'approchent et lui disent: « mon cher ami, je vous plains, vous vous êtes cassé la jambe: » et s'en vont, tout fiers de leur découverte. — « Sans doute je me suis cassé la jambe, je le sens et en gémis tout le premier, mais ne vous ne m'apprendre mon mal que je connais aussi bien que vous, soulagez-moi d'abord ou m'envoyez un bon médecin. » Vous connaissez, du reste, la scène du *Médecin malgré lui*: « *Ossabandus, nequis, nequer, potarinum, gripse milus*. Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. — Quand vous voyez flamber une maison, vous vous gardez bien, pour éteindre l'incendie, de jeter de l'huile sur les flammes. Eh! bien, du temps de Schiller, la maison flambait et ferme; notre poète, voulant la sauver, lança son drame des *Brigands*, en guise d'eau, sur les flammes, mais il se trompa et prit pour de l'eau un tonneau d'huile qui s'répandit, et l'incendie alla si vite, grâce à ce nouvel aliment, que la maison, et les maisons voisines, et ville entière furent brûlées. Bah! ces temps sont maintenant bien loin de nous; les maisons en ont été reconstruites, et elles ont pris, en vue de nouveau plus belle et mieux construite. N'en parlons donc plus et revenons sur un terrain moins brûlant.

Voilà *les Brigands* de Schiller; voyons *les Marmotteurs* de Maffei. Eh! mon Dieu, M. Maffei l'avons lui-même, en sa qualité de moqueur qui désarme la critique et la laisse sans force devant une si naïve innocence; son libretto, il en convient, n'est que le squelette du drame allemand; il lui a délicatement enlevé l'épiderme, le derme, la chair, les muscles, les nerfs, le sang, et ne lui a laissé que les os où l'appetit le plus vorace ne peut trouver à ronger. Squelettes de Karl, de François, du comte Maximilien, du pasteur Moser, du brigand Roller, et de vous, blonde et charmante Amelie, rentrez vite au tombeau; franchement et sans vous flatter, vous n'êtes pas beaux à voir ainsi dans votre nudité de mort? Quoi donc? N'avez-vous pu trouver dans la garde-robe que le poète allemand vous fournit si belle et si riche, quelque vieille nippe pour vous voiler? Pourtant rentrez vite et ne sortez de votre lit funéraire qu'au jour du jugement dernier.

A propos du jugement dernier, Verdi en a décidément dérobé la trompette formidable et il en use et abuse d'une façon désastreuse. Si vous avez vu *Attila*, *Nabucco*, *Giselda*, *Ernani*, *Macbeth*, et que vous ne teniez plus à vous trouver en présence de ces opéras (et nous ne saurions vous blâmer de cette répugnance), n'allez pas voir l'opéra des *Mannotteri*, leur frère cadet. En vérité, il ne saurait rester sa famille, et il est difficile de voir une plus frappante ressemblance. Écoutez le duo de *Karl* et d'*Amélie*, c'est la polka d'*Attila*; écoutez cet effet d'orchestration, c'est la scène finale de *Gisella*. Qu'y faire? Maintenant on veut de la gloire, comme on achète des poires dans la rue, à un sou la tas. Autrefois la gloire, nous parlons de celle des Rossini, des Cornelle, des Molière, des Rossini et de tant d'autres, était une grosse et lumineuse lanterne que ces hommes portaient d'un bras vigoureux et dont ils s'éclairaient eux et les autres (qu'on nous passe la comparaison, nous ne saurions dans les pays de fanaux); aujourd'hui nos immortels se contentent de fanaux en papier peint, peu brillants, peu pesants à leur bras débile, faciles à s'éteindre, qui n'éclairent que leurs possesseurs et suffisent à leur satisfaction particulière.

Les chœurs sont assez beaux, bruyans, il est vrai, comme à l'ordinaire, mais d'un effet assez sûr et largement développés, la chanson des brigands surtout; mais après? . . . . Après nous avons un duo d'*Ernani*, et puis un *Rochefort* et puis du *Nabucco*. — Jeune homme, étudiez l'illustre saltimbanque Bilboquet au fils de M. Ducantal, ce père si enrhumé, au jeune Sésosthène qui ne savait jouer qu'une note sur le violon, jeune homme, jouez toujours; ceux qui aiment cette note seront contents.

En résumé, avec les *Brigands de* Schiller, M. Maffei a voulu faire un drame et n'a fait qu'un squelette; Verdi a voulu faire une partition et n'a fait qu'un repliâtrage; l'impresa a voulu faire un opéra et n'a fait qu'un fiasco. Du reste, puisque fiasco il y a, nous l'avons dit et n'avons plus à nous en dédire, nous devons convenir qu'il n'a pas toute la portée qu'il atteindrait en d'autres temps. Cette ouverture prématurée du théâtre italien n'est pas sérieuse; le mois prochain, quand les loges et les stalles seront rentrées en possession de tous leurs abonnés, quand la compagnie avare, *avidum rus*, nous aura rendu le public au grand complet, alors nous serons en droit de compter avec l'impresa.

Les principaux rôles de cette partition avaient été confiés à Mlle Palmieri (*Carlo*), Solani (*Massimiliano*), Partolucci (*Francesco*), Mlle Gaetana Alberti (*Amalia*). M. Palmieri a une voix de tenor stogato d'un timbre pénétrant et agréable qui sera d'un bon effet dans le *Barbier de Séville* ou la *Lucia*, si jamais on les reprend. Nous avons remarqué un jeune artiste qui jouait le rôle secondaire de *Rolle* et qui possède une belle voix de tenor que l'étude pourra facilement développer et assouplir; nous engageons sérieusement M. Tasi (c'est son nom) à travailler: beaucoup sont partis de bien bas pour s'élever assez haut. Quant aux autres.... si vous le trouvez bon, nous terminerons ce feuilleton par une courte leçon d'histoire naturelle en guise d'apologie.

Les hirondelles natives d'Alep où l'on cultive énormément le mûrier, et ne pouvant rester sans doute à leur goût prosaïque pendant une durée, causent de très dégâts et consomment tant de graines que les cultivateurs se voient forcés de leur faire une chasse impitoyable. Les hirondelles quittent cette ingrate patrie où le poivre leur est inhumainement refusé, et viennent chercher sur la terre étrangère purger les champs de mille insectes destructeurs qui, sans le secours de leur bec, ruineraient les moissons.—La question est donc de savoir si Dieu a créé l'hirondelle pour se conduire d'une façon indécente et même coupable dans sa patrie et s'en faire chasser comme un être malfaisant, ou pour devenir la providence des champs étrangers.— Les hirondelles consomment-elles également trop de poivre en Italie qu'il faille les en expulser comme des oiseaux parasites, ou viennent-elles à Constantinople pour en faire les délices? — Nous confions dans ce même compte-rendu théâtral qui se présentera; mais, dès à présent, nous supplions nos lecteurs de ne pas tirer une conséquence maligne de notre apologie; si nous en remettons à plus tard la conclusion, c'est que vraiment aujourd'hui nous n'avons pas à conclure, et que ce serait faire tort peut-être aux uns et aux autres que de précipiter notre jugement; nous préférons attendre. Pour juger la prima donna, nous attendons un rôle de *mezzo soprano*; pour juger le baryton, nous attendons qu'il se mette d'accord avec l'orchestre; pour juger le basso, nous attendons que nous l'entendions.

Georges Noguès.